

Salaires, postes, conditions de travail, réformes : Enseignement Agricole et Maritime Public en danger Grève unitaire le 1er février



Pour nos salaires, contre les suppressions de postes, contre la mise en place des réformes à marche forcée, nos organisations syndicales représentatives des personnels de l'Enseignement Agricole Public appellent les personnels à une action de grève et de manifestations, le 1er février 2024.

La crise des recrutements dans l'éducation se pérennise, et toutes les études montrent que la faiblesse des salaires est le premier obstacle à l'attractivité de nos métiers. Nos

organisations exigent de véritables augmentations salariales, en particulier par une augmentation significative du point d'indice pour tous les personnels, dans ce contexte de forte inflation, ainsi que l'abandon du "Pacte".

De nombreux signes confirment ce qu'est véritablement le "Pacte". Les personnels ont bien compris qu'il ne s'agissait pas d'une revalorisation. Sa mise en œuvre a également profondément divisé les équipes, d'autant plus qu'il a donné lieu à des pressions ou interprétations contraires aux textes réglementaires dans le seul but de faire du chiffre.

Au lieu de poursuivre la dynamique à peine enclenchée avec les mesures mises en œuvre en 2023, le gouvernement refuse désormais de discuter de nouvelles mesures générales pourtant nécessaires et envisage même une nouvelle transformation des carrières marquée par un poids croissant des hiérarchies...

Par ailleurs, le gouvernement s'entête à refuser les mesures salariales d'urgence qui permettraient de sortir les AESH et les AED de la précarité.

Et que dire du cynisme et du mépris de notre ministère qui tente de « faire travailler plus les enseignant·es pour gagner autant voire moins » ! Il est encore temps de renoncer à la mesure scélérate concernant les fiches de service des enseignant·es et de trouver les moyens supplémentaires manquant pour la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle.

Il faut aussi doter en personnels administratifs, techniques et infirmiers (ATLS) les établissements à la hauteur de leurs missions et de leurs besoins...

Les agent·es des CFA CFPPA, contractuel·les des EPLEFPA, sont toujours en attente d'un accord qui améliore, notamment, leurs conditions de travail et de rémunération.

Le projet de réforme du lycée professionnel et les annonces présidentielles et gouvernementales du « réarmement civique et

éducatif » sont emblématiques du moins d'école, moins d'enseignant·es expert·es, plus d'entreprises, plus d'externalisation des missions, et plus de management ! Cette politique est à rebours des enjeux éducatifs. Elle engage des bouleversements majeurs qui auront aussi un impact lourd sur les conditions de travail de l'ensemble des personnels et sur les conditions d'apprentissage des élèves.

Les mesures "Choc des savoirs" annoncées par le Ministre/Premier ministre dessinent un projet d'école qui revient sur l'objectif de démocratisation et aggrave les inégalités. Elles vont encore dans le sens d'un contrôle accru du travail enseignant (manuel unique, méthodes imposées, évaluations standardisées) contre la liberté pédagogique.

Les personnels ressentent une perte du sens de leur métier. Les conditions de travail de tous se dégradent.

Pour toutes ces raisons, les organisations représentatives de l'Enseignement Agricole public appellent les personnels à participer massivement à la journée de mobilisation, de grève du jeudi 1er février.

L'intersyndicale de l'EAP